

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 10 octobre 2011

L'an deux mille onze, le dix octobre, à 20 heures, le Conseil municipal de la Commune de Dolomieu s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation en date du 30 septembre 2011, sous la Présidence de Monsieur Patrick BOURDARET, Maire.

Etaient présents : MM. Reyter, Rey, Labrosse, Mmes Mas, Garambois (Adjoints)
MM. Cotte, Moulin, Blanc, Mmes Mondaine, Blachère, MM. Mougeot, Issartel, Frémy, Guillaud, Béjuit, Ferrand, Mme Costa, M.Aberlin.

Excusés : Mme Janin-Gadoux, MM. Guignard, Grignon

Absent : M. Montbel

Secrétaire de séance : M. Frémy

Mme Janin-Gadoux a donné pouvoir à Mme Mondaine.

A l'ouverture de la séance le Maire fait part des remerciements adressés par Mme Jocelyne Perrier suite aux différentes marques de sympathie adressées lors du décès de Roger, son époux.

Le Conseil municipal approuve, à la majorité, le procès-verbal de la réunion du 12 septembre 2011 (abstention de M. Béjuit qui n'avait pas participé à la séance).

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DONNEES

Le Maire rend compte des décisions prises par ses soins dans le cadre des délégations données :

- signature de conventions avec les associations des lotissements :

 - le Clos de la Chapelle
 - Le Clos du Navan
 - La Petite Forêt

pour permettre le déneigement et l'épandage de sel sur leurs voies privées par les agriculteurs.

Le temps passé pour ce faire et le coût du sel épandu seront facturés, au prorata, en fin de saison hivernale.

N° 2011-10-10-01

BUDGET 2011 – décision modificative n° 1

M. Rey propose au Conseil municipal les modifications budgétaires suivantes, afin d'intégrer suppléments de recettes et dépenses engagées depuis le vote du budget primitif, soit :

Désignation			Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT				
D	60611	Eau et assainissement	3 000 €	
D	60623	Alimentation	3 000 €	
D	60631	Fournitures d'entretien	2 000 €	

D	60632	Fournitures de petit équipement	3 000 €	
D	611	Contrats prestations de services	1 000 €	
D	61522	Entretien bâtiments	3 000 €	
D	61551	Entretien matériel roulant	3 000 €	
D	616	Primes d'assurances	500 €	
D	6232	Fêtes et cérémonies	- 1 000 €	
D	6262	Frais de télécommunications	1 000 €	
D	6281	Concours divers (cotisations)	200 €	
D	6336	Cotisations CNG, CG de la FPT	300 €	
D	6411	Personnel titulaire	5 000 €	
D	6413	Personnel non titulaire	12 000 €	
D	64168	Autres	4 000 €	
D	6451	Cotisations à l'URSSAF	4 000 €	
D	6454	Cotisations ASSEDIC	2 000 €	
D	64731	Allocations chômage versées directement	- 2 500 €	
D	6475	Médecine du travail	300 €	
D	022	Dépenses imprévues de fonctionnement	1 096 €	
D	6532	Frais de mission des élus	1 000 €	
D	6554	Contribution organ. regroup.	2 700 €	
R	6419	Remb. sur rémunér. personnel		9 000 €
R	7067	Red. Serv. périscolaire		10 000 €
R	70688	Autres prestations de service		3 000 €
R	7088	Autres produits activité annexe		50 €
R	7322	Dot. de solidarité communautaire		3 964 €
R	7336	Droits de place		40 €
R	7381	Taxe additionnelle droits de mutation		15 719 €
R	7388	Autres taxes diverses		472 €
R	74121	Dotation solidarité rurale		1 €
R	74718	Autres dotation de l'Etat		3 000 €
R	7478	Autres organismes		1 650 €
R	758	Produits divers de gestion courante		1 700 €
		TOTAL	48 596 €	48 596 €
INVESTISSEMENT				
D	020	Dépenses imprévues d'investissement	673 €	
D	21318/41	Autres bâtiments publics	150 000 €	
D	2151/41	Voirie	1 €	
D	21312	Bâtiments scolaires	- 480 €	
D	21318	Autres bâtiments publics	- 5 400 €	
D	2138	Autres constructions	- 1 200 €	
D	2151	Réseaux de voirie	730 €	
D	2152	Installations de voirie	2 400 €	
D	21568-105	Construction restaurant scolaire	1 400 €	
D	2183	Matériel de bureau et informatique	- 400 €	
D	2184	Mobilier	7 472 €	
D	2184-105	Construction restaurant scolaire	- 5 000 €	
D	2313	Immos en cours - constructions	- 1 200 €	
D	2313-105	Construction restaurant scolaire	1 230 €	
D	2313-106	Const salle socio éducative	200 €	
D	238-105	Construction restaurant scolaire	396 €	
D	2315	Immos en cours - inst. Tech	14 699 €	
D	238	Avance/ cde immo corporelle	720 €	
R	1323/041	Département		1 €
R	1641	Emprunt pour restaurant scolaire		- 117 360 €
R	168751/041	Autres dettes du GFP		150 000 €

R	1341-105	D.E.T.R./Construction restaurant scolaire		133 600 €
		TOTAL	166 241 €	166 241 €
		TOTAL GENERAL	214 837 €	214 837 €

Après un examen attentif de celles-ci, accord est donné à l'unanimité des membres présents ou représentés.

N° 2011-10-10-02

**COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DE L'ISERE – Augmentation du taux de cotisation
« employeur » au 1^{er} janvier 2012**

Le Maire informe que par courrier du 29 août 2011 le Comité des Œuvres sociales de l'Isère a notifié sa décision d'augmentation du taux de cotisation employeur de 0.85 à 0.90 % à compter du 1^{er} janvier 2012, cette augmentation étant justifiée par un taux de cotisation inchangé depuis plus de 10 ans alors que le montant alloué aux prestations ne cesse d'augmenter et que le traitement de base des adhérents n'augmente pas ou peu depuis deux ans.

Le Conseil municipal prend acte de la décision ci-dessus.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLONS DE LA TOUR
Rapport d'activités 2010**

Monsieur Frémy, vice-Président de la Communauté de Communes des Vallons de la Tour présente à l'Assemblée la totalité du rapport qui retrace l'activité communautaire des élus et du personnel durant l'année 2010.

Ce rapport est tenu à la disposition du public au secrétariat de mairie.

La séance est levée à 21 h 35.